



### **Quelles sont les ressources mobilisées pour faire face au HTLV-1 au Nunavut?**

Tous les fournisseurs de soins de santé du Nunavut ont reçu les renseignements et indications nécessaires pour offrir des tests de dépistage et des services de counselling. Le Nunavut peut s'adresser à l'Agence de santé publique du Canada pour des conseils et de l'information et bénéficiera de la collaboration du Laboratoire national de virologie pour l'analyse des échantillons sanguins recueillis dans le cadre des activités de recherche des contacts et du dépistage anonyme non relié.

### **En quoi consiste le processus de dépistage du HTLV-1?**

Des séances de counselling sont prévues avant et après le test. On vous demandera de lire et de signer un formulaire de consentement, puis on prélèvera un petit échantillon de votre sang. Il faut habituellement compter de 4 à 6 semaines pour obtenir les résultats. Le test de dépistage du HTLV-1 se fait sur une base volontaire. Personne n'est tenu de s'y soumettre.

### **À quels services les personnes infectées par le HTLV-1 ont-elles accès au Nunavut?**

La plupart des porteurs du HTLV-1 ne tomberont jamais malades. Les personnes séropositives sont invitées à passer régulièrement des analyses sanguines de façon à pouvoir détecter tout changement dans leur état de santé. Elles reçoivent également du counselling ainsi que de l'information pour les aider à prévenir la transmission du virus à leur bébé, à leurs partenaires sexuels ou aux personnes avec qui elles pourraient avoir un contact de sang à sang.

### **Quand le HTLV-1 a-t-il fait son apparition au Nunavut?**

Le ministère de la Santé et des Services sociaux croit que le HTLV-1 est présent au Nunavut depuis bien longtemps. En effet, il faut généralement de 10 à 20 ans avant que le HTLV-1 ne devienne pathogène et provoque des maladies comme la leucémie/lymphome. Bien qu'il s'agisse d'un virus rare, ce n'est pas la première fois qu'on retrouve le HTLV-1 au Canada. L'infection à HTLV-1 fait l'objet d'une déclaration obligatoire au Nunavut, ce qui n'est pas le cas dans toutes les provinces et territoires.

### **Combien y a-t-il de personnes infectées par le HTLV-1 au Nunavut?**

Il est pour le moment impossible de répondre à cette question. Un petit nombre de cas positifs (moins de 20) ont jusqu'ici été répertoriés par le ministère. Des démarches ont été entreprises en vue de tester les personnes qui ont eu des contacts intimes avec les cas confirmés (rapport sexuel, contact de sang à sang ou allaitement). Il est important que chacun respecte le droit à la vie privée des personnes atteintes qui, faut-il le rappeler, ne posent aucun danger pour les gens avec qui elles ont de simples contacts.

*Voir aussi le feuillet d'information n° 1 du MSSS sur le virus HTLV-1*

Préparé par :  
Bureau de l'Administrateur en chef de la santé publique  
Ministère de la Santé et des Services sociaux